



Il faut faire respecter les stationnements courte durée près des commerces... et ailleurs !

Rue de Draveil

Le "*Stationnement limité à quelques minutes au volant*", dans la partie commerçante de cette rue de Draveil, n'est pas respecté. Il ne fait apparemment pas partie des préoccupations de la *Police Municipale* qui semble ignorer les voitures ventouses. Pourquoi ? Cette situation nuit particulièrement aux petits commerces et à leurs clients, tels ceux de la boulangerie, du bureau de tabac ou des boutiques de services... Nous demandons un marquage au sol, tel celui qui existe devant la boulangerie de la rue Pasteur, bien utile aux commerces locaux et à leurs clients de passage.



Maison de la Petite enfance

Faute de places libres, les véhicules de service semblent contraints de stationner sur le trottoir, gênant les parents venus déposer leur enfant. Il n'est pas toujours facile à Juvisy de négocier poussettes et trottoirs... Le stationnement sauvage vient souvent s'ajouter aux réverbères, horodateurs et poteaux de toutes sortes, y compris sur les voies les plus récentes ! Nous avons demandé dès le début qu'une solution particulière accompagne le projet de la maison de la petite enfance et de la PMI. En vain ?

BULLETIN D'ADHÉSION 2014

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Adresse : N° Escalier :

Rue

Souhaite adhérer (ré adhérer) à l'APAQS.

Je joins un chèque de :

② 10 € pour une adhésion

② 15 € pour deux adhésions dans le

même foyer

à l'ordre de **APAQS**

BP N°3 91261 Juvisy cedex

Voitures, piétons... circulations

Quoi de neuf ?

Depuis sa naissance (il y aura bientôt 25 ans !), notre association a relayé les demandes de ses adhérents et fait bien des propositions, en particulier dans tous les domaines liés à la circulation (voitures et piétons). Aussi, malgré tous les problèmes non résolus, lorsque quelques avancées sont recensées, nous ne manquons pas de les signaler. Nous pointons également les *points noirs* restants !

Rue de Châtillon

Sans doute la plus ancienne de nos demandes (plus de 10 ans ?), le passage réservé aux piétons rue de Châtillon sous le pont SNCF, est maintenant aménagé : sécurisé et plus facile d'accès, on pourra enfin faire ses courses dans de meilleures conditions.

Rue Monttessuy

La Maison de la petite enfance est enfin en service. Son esthétique un peu austère, laisse perplexe... Peut-être les façades pourraient-elles être revêtues ? Espérons que l'intérieur se révélera plus avenant pour les enfants comme pour les parents !

Après de longues années d'un chantier qui n'en finissait pas – chantier fort mal conçu pour les piétons obligés de traverser la rue, et dangereux aussi pour les sorties de parking des immeubles – cette partie de la rue Monttessuy a retrouvé un fonctionnement quasi normal. Encore faudra-t-il que les automobilistes respectent la voie réservée aux parents et renoncent à stationner sur le trottoir !

(Notons que nous avons obtenu pour de récents chantiers, notamment rue d'Estienne d'Orves, que le passage des piétons soit maintenu ; ce qui n'est hélas toujours pas le cas pour l'interminable reconstruction de l'immeuble de la rue de Draveil...

De la rue Monttessuy au parc Argelès : "chemin piéton" ?

Depuis l'ouverture de la maison de la petite enfance, le chemin qui assure en principe une continuité piétonne entre le *parc de Seine* et le *parc Jean Argeliès*, via la *rue Monttessuy*, est à nouveau ouvert. Mais pourquoi faut-il encore traverser une pelouse pour accéder au parc Argeliès ? Avec une poussette, ce ne sera pas facile... De plus, ne pourrait-on pas ménager un passage entre les parcs des deux villas de la rue Jean Argeliès ?

Les quais de Seine, une promenade "agréable", un des atouts majeurs de notre ville.

Le projet tant attendu d'aménagement du quai Gambetta est, faute de financement, toujours remis à plus tard... Cela semble bloquer toute initiative pour améliorer ce qui devrait être pourtant l'un des attraits de notre ville : la Seine !

Le trottoir, souvent chaotique, boueux et mal entretenu le long de la rambarde, pourrait être amélioré à peu de frais.

Pourquoi attendre encore ?

Le stationnement mal organisé des véhicules au niveau de la descente vers la Seine constitue toujours une rupture incompréhensible pour le cheminement des piétons.

Des améliorations pourraient également être apportées par l'organisme *Voies Navigables de France* qui gère cette partie du quai inférieur : non entretenu, il sert trop souvent de dépôt ou... de dépotoir !

Circulation des véhicules

Nous sommes dans une passe difficile, car il n'y a aucune coordination dans les aménagements en cours.

Ainsi la rue de Draveil et la rue des Montains sont passées récemment de deux à une seule voie, ce qui accroît considérablement les embouteillages aux heures de pointe : le matin, les bus en provenance de Draveil font la queue sur le pont de Seine. Le soir, les automobilistes doivent patienter depuis le pont du Bourbonnais (à Athis), quand certains, moins patients, n'hésitent pas à franchir la ligne blanche pour poursuivre vers Viry-Châtillon...

Tout ceci, parce que le *boulevard urbain*, depuis la sortie du pont de Seine en direction d'Athis (future rue *Lucie Aubrac*) n'est pas encore en service.

Par ailleurs, le réaménagement de la sortie du pont de Seine a été remise, au mieux, à l'année prochaine... Sera-t-elle opérationnelle avant le démarrage des travaux de rénovation de la gare, du pont SNCF et de la RN7 ?

Liaison Sud Essonne - Rungis

Le planning des travaux d'aménagement des voies ferroviaires au niveau de la gare SNCF de Rungis (liaison RER et TGV *Massy-Valenton*, dite "Barreau sud") est maintenant connu : tout devrait être terminé en 2017.

La prolongation de la ligne T7 du tramway est, quant à elle, programmée pour l'année suivante : 2018. Ce qui rend toujours pertinente la proposition que nous soutenons d'assurer une continuité des RER entre le pôle d'habitat du sud Essonne et le pôle d'activités Rungis-Orly via Villeneuve-Saint George, C'était, rappelons-le, l'objectif initial du projet... Il faisait partie d'une des possibilités évoquées, non retenues à l'époque

par le STIF (*Syndicat des transports d'Île de France*).

Liaisons RN7

Le futur système de transports en commun sur la RN7 gagnerait à assurer en priorité une continuité entre la nouvelle gare terminus du tramway T7 (à la sortie du tunnel d'Orly) et les villes de Juvisy, Ris-Orangis, Évry et Corbeil.

Actuellement, il subsiste une incompatibilité, sinon une incohérence, entre deux projets qui se voudraient complémentaires :

- celui du *STIF*, avec la prolongation du tramway T7 jusqu'à la station *Camille Flammarion* sur la RN7 (avant de plonger jusqu'à la gare de Juvisy) ;
- celui du Conseil général avec, en prolongement sur la RN7, une liaison par bus en *site propre* entre la station *Camille Flammarion* et Évry (ou même Corbeil).

Le changement obligatoire des usagers que cela entraîne au niveau de la station C. Flammarion (enterrée à 17 mètres sous terre) constitue une rupture de charge et une zone difficile à sécuriser (problème relevé par le commissaire enquêteur du projet T7), qui découragera bien des usagers potentiels...

Mais les élus de ces villes auront-ils encore le courage de revoir leur copie ?

Les bords de Seine, un atout majeur de notre ville... jamais mis en valeur !



Poids lourds

Engagements non tenus

Il est maintenant clair que nous ne pourrons compter sur quelque aide que ce soit de la part de l'actuelle municipalité pour parvenir au respect de l'interdiction de circuler des poids lourds de plus de 3,5 tonnes, Quartier Seine.

L'arrêté municipal de 1998, toujours en vigueur, n'a jamais reçu le début d'une mise en application sérieuse et *contraignante*.

Pourtant, en avril 2011, suite à la pétition lancée par l'APAQS – qui avait reçue plus de 600 signatures de riverains de Juvisy et Viry-Châtillon – une motion de soutien du Conseil Municipal a été adoptée à l'unanimité, qui

- dénonce l'absence totale des forces de Police Nationale...
- exige des patrouilles fréquentes...
- s'engage à mobiliser le cas échéant les effectifs de la Police Municipale...
- s'engage, en lien avec la Communauté d'Agglomération à étudier de nouveaux aménagements *contraignants*...

On remarque tout de même que la municipalité repassait déjà la *patate chaude* à la Police Nationale ou à la CALPE...

Dans le même sens, un avis du Conseil général nous avait été donné : « Le contrôle du respect des règles de circulation ne relevant pas de la compétence du Département (encore !), mais de celle des forces de l'ordre (polices municipale et nationale), je vous informe que je saisis ce jour M. le préfet de l'Essonne, afin qu'il y renforce les contrôles associés. »

De fait, une mini campagne de contrôle a bien eu lieu, mobilisant pendant quelques heures les polices *Nationale* et *Municipale* (de Juvisy et Viry-Châtillon) : quelques dizaines de procès verbaux auraient été dressés...

C'est déjà mieux que la réponse qui nous avait été faite quelque temps auparavant par une patrouille de motards de la *Police Nationale*, que les véhicules contrôlés disposaient d'une *dérogation* ! ce qui a toujours été fermement nié par le maire et a fait d'ailleurs l'objet dès 2007 d'une mise au point de la Direction de la *Sécurité routière* de Corbeil.

Mais on peut toujours *interpréter* les textes, surtout lorsqu'il s'agit de justifier de... ne rien faire !. Ainsi, les panneaux placés aux entrées de ville

stipulent : « Interdit aux plus de 3,5 tonnes, *sauf riverains* » (de la Seine ?...) Le terme « *desserte locale* » aurait été plus approprié ; à condition, il est vrai, de définir aussi ce que l'on entend par « locale » !

En juin, nous avons rencontré à Juvisy un responsable de la Police nationale qui a reconnu avoir négligé ce problème. Nous espérons rencontrer très prochainement la nouvelle responsable et relancer des actions dissuadantes.

Maintenant, notre inquiétude grandit.

La rénovation programmée de la gare de Juvisy et du pont au dessus des voies ferrées, ainsi que les travaux sur la RN7, provoqueront pendant plusieurs années des difficultés de circulation que notre ville n'a encore jamais connues.

Nous nous opposerons fermement à ce que le Département en profite pour modifier de façon permanente les circuits de circulation des bords de Seine et de la rue Monttessuy.

Nous défendrons notre cadre de vie et exigerons que le trafic des poids lourds soit maintenu sur les axes dédiés à cet effet : A6 et RN7. Les accès aux zones d'activité de Grigny-Viry au sud et d'Athis-Mons au nord de notre ville, doivent être confirmés. À savoir

- rejoindre la zone Grigny-Viry uniquement par le sud, comme indiqué sur la RN7 au niveau des magasins Lapeyre ;
- accéder au quai de l'Industrie, à Athis, via le pont du Bourbonnais, conçu à grands frais spécialement à cet effet.

Seuls les poids lourds rejoignant Draveil (et ils sont fort peu nombreux) devraient emprunter le Pont de Seine via les rues de Châtillon et Monttessuy.

Notre association a demandé à être partie prenante dans l'élaboration du *Schéma de circulation des marchandises en Essonne*.

Nous souhaitons en effet prendre toute les mesures possibles pour qu'un nouveau « plan » – fort utile par ailleurs – ne contredise pas finalement les objectifs de réhabilitation des bords de Seine entre Corbeil et Athis-Mons.
